

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE L'YONNE

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

du 27 août 2021

Version 2 du 2 septembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

TITRE 1 Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 août 2021 du Comité Départemental de Badminton 89	5
1.1 Date et organisation AGO	5
1.2 Outil en cas de visio	5
1.3 Lien d'accès à la réunion	5
1.4 Vote électronique	5
TITRE 2 Ordre du jour de l'Assemblée générale Ordinaire du 27 août 2021 du Comité Départemental de Badminton 89	5
2.1 Informations préalables	5
2.2 Accueil par le président (faisant fonction)	6
TITRE 3 Quorum	6
3.1 Tableau de calcul du Quorum	6
3.2 Liste des représentants (retour des Présidents(es) des clubs)	6
3.3 Pointage des représentants et élus du comité	7
3.3.1 Présences des représentants des clubs	7
3.3.2 Présences des Élus du Comité Départemental de Badminton de l'Yonne	7
3.4 Présence des invités	7
3.5 Vérification du Quorum	8
3.6 Validation du Quorum par le secrétaire	8
3.7 Approbation du PV de l'AGE du 22 janvier 2021	8
TITRE 4 Ouverture de séance	8
4.1 Proposition d'un président de séance	8
4.2 Rapport moral du président	8
TITRE 5 Rapport des commissions	10
5.1 Commission Officiel Technique (CCOT)	10

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president.bad.yonne@gmail.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

5.1.1 Suivi des GEO (ils ne sont pas OT)	10
5.1.2 Suivi de Arbitres	10
5.1.3 Suivi des Juges-Arbitres	10
5.2 Commission Compétition	10
5.2.1 Information sur les règlements	10
5.2.2 Accueil des compétitions	10
5.2.3 Information interclubs	11
5.2.1 Validation des règlements des compétitions	11
5.2.2 Proposition d'un calendrier des compétitions	11
5.2.3 Outils de gestion des compétitions	11
5.3 Commission Jeunes et accès au haut niveau	11
5.3.1 Proposition d'un calendrier des stages	11
5.4 Commission Communication	12
5.5 Commission Développement	12
5.5.1 Labellisation des clubs 2021	12
5.5.2 Proposition d'actions de visite des clubs	12
5.5.3 Proposition du suivi des dossiers équipements	13
5.5.3.1 Recensement des équipements	13
5.5.3.2 Suivi du gymnase d'Aillant-sur-Tholon	13
5.5.3.3 Suivi du gymnase rénové de SENS (voir poona)	13
5.5.3.4 Suivi du projet de beach-badminton d'Auxerre	13
5.5.4 Subvention Agence Nationale du Sport (ANS)	13
5.5.4.1 Subvention 2020	13
5.5.4.2 Subvention 2021	13
5.5.5 Subvention CD89 et DRAJES	14
5.5.5.1 Subvention Conseil Départemental (CD89)	14
5.5.5.2 FDVA (Service départemental - Yonne (SDJES))	14
5.6 Commission Formation	14
5.6.1 Proposition de dates formations encadrants	14
5.6.1.1 Formation MODEF	14
5.6.1.2 Formation AB1 ?	14
5.6.1.2 Formation EB1 ?	14
5.6.2 Proposition de dates formations GEO	14
5.6.3 Proposition de dates formations OTs	15
5.6.3.1 Formation Arbitre (ALA) ?	15
5.6.3.2 Formation Juge-Arbitre (JALA) ?	15
5.6.4 Proposition de dates formations Dirigeants	15
5.6.4.1 Formation Poona et Logiciel de compétition (Activité badminton)	15
5.6.4.2 Formation Administratif (fonctionnement)	15
5.7 Les formateurs	15
5.7.1 Les formateurs de technicien agréés FFBaD, au 15-03-2021	15

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

5.7.2 Les tuteurs de technicien agréés au 10-2020	15
5.7.3 Les formateurs d'officiel technique agréés au 30-12-2020	15
5.8 Question sur les rapports	15
5.9 Approbation des rapports	15
TITRE 6 Bilan secteurs administratif	16
6.1 Rapport Présidence	16
6.1.1 Proposition d'un calendrier du CA et AG	16
6.2 Rapport Secrétariat	16
6.2.1 Mise à jour administratif	16
6.2.2 Poona RGPD et honorabilité	16
6.2.3 Les titres de participation et la market place	16
TITRE 7 Rapport financier	16
7.1 Rapport Trésorier	16
7.2 COMPTES DÉFINITIFS 2020/2021	16
7.3 BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022	17
7.3.1 Précisions	17
7.4 Approbation des comptes	18
7.3 Quitus au trésorier 2021-2022	18
TITRE 8 Projet saison 2021-2022	18
8.1 Commission Officiel Technique	18
8.2 Commission Compétition	18
8.3 Commission Jeunes et accès au haut niveau	18
8.4 Commission Communication	18
8.5 Commission Développement	18
8.5.1 RGPD	18
8.6 Commission Formation	18
8.7 Question sur les rapports	19
8.8 Approbation des projets des commissions	19
TITRE 9 Budget prévisionnel 2021-2022	19
9.1 Présentation Budget prévisionnel 2021-2022	19
9.2 Approbation du budget prévisionnel 2021-2022	19
TITRE 10 Elections	19
10.1 Election nouveaux membres au comité d'administration du Codep 89	19
10.1.1 Rappel de la composition	19
10.1.2 Appel à candidature	20
10.1.3 Présentation du(es) candidat(es)	20
10.1.3.1 Médecin départemental	20
10.3 Election des représentants du comité à l'AG de la ligue	20
10.3.1 Rappel des statuts de la FFBAD	20

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

10.3.2 Appel à candidature	20
10.3.3 Vote à bulletin secret des représentants du comité à l'AG de la ligue	20
10.4 Election du Président du Comité de Badminton de l'Yonne	21
TITRE 11 Tarifs saison 2021-2022	21
11.1 Rappel de tarifs affiliations et licences	21
11.2 Tarifs affiliations	21
11.2.1 Rappel de la composition saison 2020-2021	21
11.2.2 Proposition des tarifs saison 2021-2022	22
11.2.3 Vote des tarifs 2021-2022	22
11.3 Vote sur des prestations Codep 89	22
11.3.1 Rappel des prestations fournies par le comité 89	22
11.3.2 Exemple de la grille tarifaire	22
TITRE 12 Divers	22
12.1 Questions diverses	22
12.2 Parole aux invités	23
12.2.1 Président/Représentant de la ligue BOFC	23
12.2.2 Président/Représentant de la FFBAD	23
12.3 Fin d'AG	23

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

TITRE 1 | Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 août 2021 du Comité Départemental de Badminton 89

1.1 Date et organisation AGO

Conformément à la résolution 10 du 30-04-2021, l'AGO se déroulera le 27 août 2021 (vingt-huit août deux mille vingt et un) à **19h00**.

Le lieu a été fixé par le Président faisant fonction dans les délais impartis.

1.2 Outil en cas de visio

Un Google Meet a été mis en place l'outil choisi permettant d'inclure de nombreuses personnes sans installation sur les ordinateurs.

Sur les portables il est nécessaire d'installer l'application que vous trouverez via les liens ci-dessous :

Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.infomaniak.meet>

Apple : <https://apps.apple.com/fr/app/infomaniak-meet/id1505940319>

1.3 Lien d'accès à la réunion

Le lien d'accès à la réunion sera envoyé 1 semaine avant avec les codes d'accès.

1.4 Vote électronique

L'application utilisée sera <https://www.adoodle.org/> qui permet de garder l'anonymat via l'envoi d'email individuel.

TITRE 2 | Ordre du jour de l'Assemblée générale Ordinaire du 27 août 2021 du Comité Départemental de Badminton 89

2.1 Informations préalables

La fonction de président est exercée provisoirement par Mathieu CLEMENT. Le poste doit donc être mis au vote lors de cette AGO.

Aucun autre candidat au poste de président n'a été enregistré.

Rappel sur les obligations :

Les candidats au poste de dirigeants doivent respecter les obligations d'honorabilités selon l'article [L-212-9 du code du sport](#) dont une plateforme sera disponible début 2021.

Aucune obligation n'impose d'attestation dans les statuts et ce point doit être contrôlé par la fédération.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

2.2 Accueil par le président (faisant fonction)

Les représentants et invités sont accueilli par mathieu CLEMENT (*président faisant fonction suite au CA en date du 30 avril 2021*)

TITRE 3 | Quorum

3.1 Tableau de calcul du Quorum

						06-12-2020	Représentant	Voix	RxV
	Sigle	Nom	Nulméro clubs	Date création	Nbr	19-2020			
89	ABBA	Ass. Badminton Bourgogne Avallon	BOFC.89.04.010	2004	2	53	2	1	2x1
89	ASB89	Aillant Sport Badminton	BOFC.89.00.007	2000	1	46	1	1	1x1
89	ASH	Association Sportive D'hery	BOFC.89.97.006	1997	1	22	1	1	1x1
89	AST	Asso.sportive Tonnerroise	BOFC.89.95.001	1995	1	43	1	1	1x1
89	BADUSPG	Uspg Badminton	BOFC.89.04.011	2004	0	7	0	0	
89	BCV	Badminton Club Villeneuvien	BOFC.89.97.005	1997	2	76	2	2	2x1
89	CBNA	Club de Badminton Noyers/Ancy le Franc	BOFC.89.01.009	2001	2	71	2	2	2x1
89	SA	Stade Auxerrois	BOFC.89.95.002	1995	3	140	3	4	2x1 + 1x2
89	SOBC	Sens Olympique Badminton Club	BOFC.89.95.003	1995	3	151	3	4	2x1 + 1x2
89	USJ	Union Sportive Jovinienne	BOFC.89.95.004	1995	1	38	1	1	1x1
89	CD89	Comité Départemental 89			0	0	0	0	
Total						647	16	17	
						-47	4,0	5,0	

3.2 Liste des représentants (retour des Présidents(es) des clubs)

Clubs	Représentant 1	Représentant 2	Représentant 3
ABBA	Eddy PINEL	YAN CORVELLEC	
ASB89	Stéphanie PILLU		
ASH			
AST			
BADUSPG	<i>Aucun licencié</i>		
BCV	Mathieu CLÉMENT	LYDIE DAPVRIL	
CBNA	Jean-Mary BOCCHI	Carine Olla	Dewyndt Danielle
SA	Sébastien CLAUDIN		
SOBC	Sandrine MANIQUET	Alain FENET	Jérôme DELIGAND
USJ	Sophie TARTARIN		
CD89	<i>Aucun licencié</i>		

Retour des présidents(es) des clubs sur la liste des représentants envoyée par email.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

3.3 Pointage des représentants et élus du comité

3.3.1 Présences des représentants des clubs

Clubs	Représentant 1	Représentant 2	Représentant 3
ABBA	Eddy PINEL	Yan CORVELLEC	
ASB89	Stéphanie PILLU		
ASH			
AST			
BADUSPG	<i>Aucun licencié</i>		
BCV	Mathieu CLÉMENT		
CBNA	Jean-Mary BOCCHI	Emilie FAURE	
SA	Sébastien CLAUDIN		
SOBC	Alain FENET	Jérôme DELIGAND	
USJ	Sophie TARTARIN (VISIO)		
CD89	<i>Aucun licencié</i>		

Excusés-es : ASH -> Excusé (Thomas HUOT) ; BCV -> Lydie DAPVRIL (excusée); SOBC -> Sandrine MANIQUET.

3.3.2 Présences des Élus du Comité Départemental de Badminton de l'Yonne

Présents : Mathieu CLEMENT, Jean Michel PIERRELEE, Yan CORVELLEC, Eddy PINEL, Emilie FAURE.

Excusée : Sandrine MANIQUET

3.4 Présence des invités

Vérification de la liste des invités suite à la convocation envoyée par email.

Faire l'envoi de l'invitation avant le 27 juillet 2021.

structure	Invité 1	Invité 2
Yonne (Département)	Aucun retour	
CDOS	Patrice HENNEQUIN (Excusé)	
FFBAD	Pascal COUVINEAU (VISIO)	
Ligue BOFC	Emilie FAURE	Axel LESAGE (Salarié)

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

3.5 Vérification du Quorum

Nombre 10	Prévu 16	Quorum 4	Calcul AG 27 août 2021	Quorum OUI / NON
Représentants clubs	16	4	10	OUI
Voix	16	4	10	OUI

3.6 Validation du Quorum par le secrétaire

Le secrétaire informe le président que le quorum est atteint et que l'assemblée générale peut siéger valablement.

Le président ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire 2021 à **19:18**

3.7 Approbation du PV de l'AGE du 22 janvier 2021

https://www.badminton89.com/wp-content/uploads/2021/01/PV_AGE_22-01-2021.pdf

Le président demande si des modifications sont à effectuer.

Aucune personne n'en fait la demande.

Résolution n°1 : Approbation du PV de l'AGE du 22 janvier 2021

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 9 - Contre : 0 - Abstentions : 2

Le Procès verbal de l'AGE est approuvé à majorité.

Deux abstentions (Deligand Jérôme et Tartarin Sophie)

TITRE 4 | Ouverture de séance

4.1 Proposition d'un président de séance

Conformément à l'article 8 des statuts, le président propose le vote d'un président de séance à l'assemblée générale.

Résolution n°2 : Vote du président de séance

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 1

L'assemblée générale a voté à l'unanimité le président de séance en la personne de Mathieu CLEMENT

Une abstention (Tartarin Sophie)

4.2 Rapport moral du président

Bonsoir et merci de participer à l'AG 2021 du CODEP.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

Cette année fut particulière par de nombreux points :

- La situation sanitaire qui nous a privé de notre sport favori aussi bien pour les loisirs que pour les compétiteurs. Cette situation exceptionnelle a affaibli de nombreux clubs du département et notre nombre de licenciés s'en est douloureusement ressenti (358 cette année pour 647 l'année dernière). Situation sanitaire qui complique également la reprise et nous empêche de nous projeter sur la saison à venir.
- La situation interne du Comité, pour lequel j'assume la fonction de Président par Intérim, fut elle aussi compliquée avec la démission de Maxime et une période sans présidence.
- La perte du club de Tonnerre qui faute de bénévole ne se réaffiliera pas pour la saison à venir.

Nous devons malgré tout rester positifs et nous préparer au mieux pour la saison 2021-2022. Cette saison commencera pour le comité par la journée portes ouvertes départementale du 18 septembre avec 4 clubs participants sur les 8 restants. Cette journée sera je l'espère pour nos clubs l'occasion de se faire connaître.

Autre bonne nouvelle, le club d'Aillant-sur-tholon devrait très prochainement retrouver son gymnase entièrement rénové et ainsi pouvoir reprendre les entraînements et nous accueillir bientôt pour le tournoi du club.

Le comité prévoit d'engager plusieurs actions sur le département afin d'aider les clubs et les pratiquants lors de la saison à venir. Ces actions vous seront présentées au cours de la saison et j'appelle tous les présidents de club à faire le maximum pour participer à ces actions.

Je sais que vous attendez du comité la tenue des événements habituels que sont les championnats de l'Yonne et les interclubs départementaux mais j'attire votre attention sur le fait que le comité est aujourd'hui composé de seulement 6 membres et que cela est trop peu pour pouvoir tout mener efficacement sans surcharger les bénévoles qui s'impliquent déjà par ailleurs. C'est pourquoi j'espère que lors des élections qui se dérouleront tout à l'heure nous serons rejoints par de nouveaux bénévoles souhaitant participer au développement du badminton dans l'Yonne.

Encore merci à tous pour votre présence et bonne AG !

Mathieu CLEMENT

Président par Intérim

Résolution n°3 : Vote du rapport moral du président

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

Le rapport moral du président est voté à l'unanimité.

TITRE 5 | Rapport des commissions

5.1 Commission Officiel Technique (CCOT)

Le rapport est en annexe 1 sur le site. La perte de Juge-Arbitre est très importante. Jérôme DELIGAND remonte une question de son club. Comment motiver les adhérents à être JA.

Yan CORVELLEC précise que le CA du comité à valider la création une cellule de réflexion sur ce sujet et que les clubs seront impliqués afin de faire des propositions pour l'AG de la saison prochaine. Cette cellule est composée de Sandrine MANIQUET et Yan CORVELLEC.

D'autre part ce point est un problème pour toutes les ligues et comités et qu'au final le choix s'est porté par des obligations dans les règlements au lieu d'une augmentation des indemnités.

Le sujet est débattu et chacun à l'occasion de s'exprimer.

5.1.1 Suivi des GEO (*ils ne sont pas OT*)

Point positif : 1 - Nous disposons au sein des clubs encore de personnes formées

Point négatif : 1 - Un renouvellement faible, 2 - Une perte importante chaque année

Projet : A voir avec le nouveau responsable

5.1.2 Suivi de Arbitres

Point positif : 3 ALC dont 2 actifs

Point négatif : Une perte importante prévue pour la saison prochaine

Projet : A voir avec le nouveau responsable

5.1.3 Suivi des Juges-Arbitres

Point positif : 2 JALC dont 2 actifs

Point négatif : 1 - Plus de 3 JA sur l'Yonne, 2 - Une impossibilité de fournir nos compétitions

Projet : A voir avec le nouveau responsable

5.2 Commission Compétition

Emilie FAURE informe l'assemblée, qu'il ne sait rien passé et qu'il n'y a pas grand chose à dire.

5.2.1 Information sur les règlements

La commission est en réécriture des règlements des championnats et Mathieu précise que le règlement des ICD est en cours de finalisation.

Il seront présentés aux clubs puis voté en CA du comité.

5.2.2 Accueil des compétitions

Sébastien CLAUDIN informe que pour l'accueil à Auxerre la réponse sera négative car la ville d'Auxerre facture entre 350 et 500 € quand le club organisateur n'est pas d'Auxerre.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

5.2.3 Information interclubs

Eddy PINEL (RESPONSABLE DE LA SOUS COMMISSION COMPÉTITION INTERCLUBS) expose la proposition vu avec Yan CORVELLEC de faire des RPE (rencontre promobad par équipe) pour les D2 et D3. Cela permettrait de limiter le coût des Juge-arbitres car cette compétition n'en a pas besoin. Le seul point est que l'acquisition de points est minoré. Jérôme DELIGAND et Sébastien CLAUDIN pensent que les joueurs de D2 et D3 viennent plus pour l'opposition que les points.

Le sujet est débattu et chacun à l'occasion de s'exprimer. Les règlements seront présentés aux clubs et capitaines d'équipes.

Le Secrétaire informe qu'il serait bien de faire un audit auprès des clubs qui désirent s'engager.

5.2.1 Validation des règlements des compétitions

Les règlements seront transmis aux présidents des clubs pour avis et ce dernier sera voté au prochain CA.

5.2.2 Proposition d'un calendrier des compétitions

Les représentants présents viennent avec des dates d'évènement à intégrer sur le calendrier. Le secrétaire informe qu'il serait plus judicieux de remonter les dates en amont afin que les clubs absents puissent être informés de ces éléments.

Du fait du manque d'information pouvant mener à une procédure, l'assemblée ne peut donc voter le calendrier qui est en construction. Il sera transmis aux présidents des clubs pour avis et ce dernier sera voté par le CA.

5.2.3 Outils de gestion des compétitions

L'outil de la fédération a été adopté avec comme prestataire BADNET qui sera gratuit pour les ligues et comités ainsi que pour les clubs.

Jérôme DELIGAND demande quel coût la fédération a payé.

Le secrétaire informe que ce point a été mis sur le relevé d'information n°272 et qu'il est à hauteur de 54 000 € pour la gestion intégrale des ICN, ICR et ICD.

Jérôme DELIGAND demande le coût pour les autres compétitions. Le secrétaire demandera à la VP du secteur concerné et en informera l'assemblée.

D'autres outils sont utilisables dont certains gratuit :

<http://www.ffbad.org/competitions/les-tournois/outils-de-gestion-logiciels/>

5.3 Commission Jeunes et accès au haut niveau

Mathieu présente les éléments qui n'ont pu être mis en place et le présente le projet de la saison prochaine.

5.3.1 Proposition d'un calendrier des stages

Mathieu CLÉMENT précise que le calendrier reste à finaliser.

5.4 Commission Communication

Le rapport est en annexe 4 sur le site.

Le site revu entièrement sur le visuel des pages et le contenu.

Jérôme DELIGAND demande si Yan CORVELLEC est celui qui a refait le site internet et si cela était à titre gratuit.

Yan CORVELLEC répond qu'il l'a refait à titre gratuit durant 3 semaines à environ 6 heures par jour.

Jérôme DELIGAND précise qu'il n'a pas reçu les mails transmis par le secrétaire. Des représentants de l'assemblée précise que les emails ont été transmis aux présidents des clubs qui doivent le diffuser à leurs licenciés. Le secrétaire informe Jérôme qu'il faut qu'il se rapproche de sa Présidente.

Le secrétaire précise que la refonte du site a pour but d'améliorer la transmission d'information auprès de tous les acteurs et baisser le nombre d'emails dont nombre de personnes se plaignent. Mathieu CLÉMENT avait d'ailleurs demandé leur limitation.

Points positifs : L'amélioration de la communication et la mise en conformité RGPD avec les emails ainsi que les listes de diffusions. Le calendrier est déjà préparé, le site internet et le réseau social facebook.

Une augmentation des vues sur le site.

Point négatif : Une seule personne pour tous les secteurs et un temps de travail important.

Yan CORVELLEC montre via le vidéoprojecteur les nouvelles pages et menus dédiés. Il précise que toutes les informations seront mises à jour et permettra à tous les licenciés d'être informés ce qui libérera du temps pour les bénévoles des clubs.

Mathieu CLÉMENT informe que de nombreuses pages permettent aux clubs d'avoir des outils comme l'aide à l'organisation des compétitions.

5.5 Commission Développement

Le rapport est en annexe 5 sur le site.

5.5.1 Labellisation des clubs 2021

La fédération nous a informé le 18 juin 2021 de la reconduction automatique de la labellisation 2021-2022. [...] *Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, le Conseil Exécutif a décidé en date du 28 avril de reconduire automatiquement les labels EFB obtenus lors de la campagne 2019-2020 sans possibilité de modification du nombre d'étoiles.* [...]

Les labels ont été validés le 18 juin 2021.

Point positif : Tous nos clubs ont été reconduits

Points négatifs : De nombreux clubs risquent de perdre des étoiles, voir des labels au vu des impacts covid et des critères d'évaluations.

Le comité risque de perdre en 2022 des clubs labellisés au vu de la non-réaffiliation.

5.5.2 Proposition d'actions de visite des clubs

Point positif : Un contact régulier a été effectué avec les clubs par téléphone ou email.

Point négatif : Le manque de contact physique

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

5.5.3 Proposition du suivi des dossiers équipements

5.5.3.1 Recensement des équipements

Mathieu CLÉMENT informe du recensement des équipements à effectuer notamment celui de SENS dont la rénovation a été effectuée depuis 4 ans.

Jérôme DELIGAND demande qui doit le faire. Yan CORVELLEC informe que c'est une mission de la fédération qui l'a délégué aux ligues dans le cadre du dialogue de gestion.

Axel LESAGE (salarié) de la ligue BOFC informe qu'il est référent équipement mais n'a pas encore effectué le stage et que de ce fait ce sera la fédération qui le fera.

Mathieu CLÉMENT lui demande pourquoi la ligue ne missionne pas Yan CORVELLEC qui a la compétence sur le territoire. Axel LESAGE (salarié) de la ligue BOFC précise que c'est une décision du bureau de la ligue.

Le sujet reste donc en suspend.

Jérôme DELIGAND demande qui est à l'initiative de la demande et auprès de qui ?

Yan CORVELLEC informe que c'est au propriétaire ou à l'exploitant (président) de le faire soit à la fédération ou à la ligue.

5.5.3.2 Suivi du gymnase d'Aillant-sur-Tholon

Point positif : L'impact covid à éviter au club de prendre un retard.

Point négatif : Les délais encore inconnu de fin des travaux

Projet : A voir avec le nouveau responsable

5.5.3.3 Suivi du gymnase rénové de SENS (voir poona)

Point positif : L'équipement est utilisable et un DEA a été installé.

Point négatif : Le non référencement peut-être préjudiciable pour une pratique officialisée

Projet : A voir avec le nouveau responsable et les élus pour le référencement

5.5.3.4 Suivi du projet de beach-badminton d'Auxerre

Point positif : Les contacts et les échanges avec les différentes instances

Point négatif : Le manque de concertation pour faire avancer les travaux. Le projet n'a pas été appuyé.

PS : De nombreux projets de beach sont en développement et permettent de mieux faire connaître le badminton tout en offrant une nouvelle pratique.

5.5.4 Subvention Agence Nationale du Sport (ANS)

5.5.4.1 Subvention 2020

Une partie des actions n'ayant pu être mise en place, elles ont été repoussées pour la saison suivante.

Le bilan des actions effectuées a été déclaré sur l'outil dématérialisé du

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/home> est le comité d'administration a approuvé le report en 2021 des actions non effectuées.

5.5.4.2 Subvention 2021

Mathieu CLEMENT a effectué les demandes de subventions 2021 après approbation par le CA des actions et du projet déposé. Il s'est appuyé sur le diagnostic et le projet 2020 et a demandé avis à l'agent de développement de la ligue.

Mathieu CLÉMENT informe de l'entretien avec le responsable de la fédération pour évoquer les raisons du refus des demandes.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

l'action concernant le publique féminin n'a pas été retenue ce qui a conduit au refus global du dossier alors que l'autre action et le plan de relance avait un avis très positif
Projet : A revoir avec Axel LESAGE pour que les actions soient validées.

5.5.5 Subvention CD89 et DRAJES

5.5.5.1 Subvention Conseil Départemental (CD89)

La demande de subvention 2021 a été effectuée par Jean-Michel PIERRELEE. Le Conseil Départemental nous a informé que nous n'avions pas été retenu compte tenu de notre trésorerie saine.

5.5.5.2 FDVA (Service départemental - Yonne (SDJES))

La demande de subvention du fond de développement de la vie associative gérée par la direction départementale et la région Bourgogne Franche-Comté (FDVA - Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)) a été demandée par Mathieu CLEMENT. Il s'appuie sur le diagnostic effectué de 2017 à 2020 ainsi que le projet effectué en 2020.

Demande de subvention N° 21-030785 a obtenu un avis positif d'une somme de 2 000 € pour le projet Tous au bad en 2021. (Réponse par email le 01 juillet 2021)

5.6 Commission Formation

Le rapport est en annexe 6 sur le site. Yan CORVELLEC informe que de nombreuses formations en interne ont eu lieu durant le confinement notamment pour les dirigeants des clubs pour les mise à jour dont le club de Villeneuve a participé avec sa Présidente. Le trésorier du comité et le Président du comité (Mathieu CLÉMENT) ont participé aussi à des formations sur les différents outils.

Yan CORVELLEC précise que la ligue et le CDOS ont la compétence sur ce secteur et obtiennent des subventions. D'autre part, le secrétaire étant aussi formateur, la fonction de responsable pose un problème de conflit d'intérêt. Le poste sera donc vacant et revu au prochain CA.

5.6.1 Proposition de dates formations encadrants

5.6.1.1 Formation MODEF

Point négatif : pas de formation cette saison suite au à la Covid 19
Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.

5.6.1.2 Formation AB1 ?

Point négatif : pas de formation cette saison suite au à la Covid 19
Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.

5.6.1.2 Formation EB1 ?

Point négatif : pas de formation cette saison suite au à la Covid 19
Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.

5.6.2 Proposition de dates formations GEO

Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.
Cette formation étant très importante car le comité a un besoin de JA et cette formation est indispensable. Mathieu précise que l'on va s'orienter vers les diplômés GEO afin de gagner du temps et de l'argent.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

5.6.3 Proposition de dates formations OTs

5.6.3.1 Formation Arbitre (ALA) ?

Point négatif : pas de formation cette saison suite au à la Covid 19

Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.

5.6.3.2 Formation Juge-Arbitre (JALA) ?

Point négatif : pas de formation cette saison suite au à la Covid 19

Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.

5.6.4 Proposition de dates formations Dirigeants

5.6.4.1 Formation Poona et Logiciel de compétition (Activité badminton)

Point positif : Quelques formations cette saison malgré la Covid 19

Point négatif : Peu de personnes formés et volontaires

Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.

5.6.4.2 Formation Administratif (fonctionnement)

Point positif : Quelques formations cette saison malgré la Covid 19

Point négatif : Peu de personnes formés et volontaires

Projet : A voir avec le nouveau responsable de la ligue qui va revenir vers nous.

5.7 Les formateurs

5.7.1 Les formateurs de technicien agrés FFBaD, au 15-03-2021

Yan CORVELLEC précise qu'il est formateur de technicien sur le territoire.

5.7.2 Les tuteurs de technicien agrés au 10-2020

Yan CORVELLEC précise qu'il est tuteur/certificateur sur le territoire.

Tuteurs et certificateurs habilités FFBaD, octobre 2020

5.7.3 Les formateurs d'officiel technique agrés au 30-12-2020

Point positif : Un formateur OT sur le territoire

Point négatif : Difficulté à long terme pour proposer des actions sur le territoire

Projet : A voir avec le nouveau responsable

Yan CORVELLEC précise qu'il est formateur d'officiel technique sur le territoire.

http://www.ffbad.org/data/Files/2020309_FormaBad_Listing-formateurs_OT_VF_Dec-20.pdf

5.8 Question sur les rapports

Aucune question n'est posée.

5.9 Approbation des rapports

Le président de séance propose de mettre au vote les rapports des commissions.

Résolution n°4 : Vote des rapports des commissions

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Les rapports de commissions sont votés à l'unanimité.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

TITRE 6 | Bilan secteurs administratif

6.1 Rapport Présidence

6.1.1 Proposition d'un calendrier du CA et AG

Le Président informe qu'il y aura 3 CA sur l'année.

Le secrétaire informe que les dates seront mises en ligne sur le site ainsi que l'ordre du jour.

Les licenciés pourront ainsi poser des questions qui seront inscrites à l'ordre du jour.

6.2 Rapport Secrétariat

6.2.1 Mise à jour administratif

Le comité 89 est à jour administrativement sur les différents supports que sont le service public, poona, le compte associatif, le greffe associatif, le CDOS et l'ensemble des documents ont été transmis aux instances.

6.2.2 Poona RGPD et honorabilité

De nombreuses mises à jour ont été effectuées sur poona liées au RGPD et à l'obligation d'honorabilité.

Désormais, il faudra indiquer la ville de naissance pour les dirigeants et encadrants. Pour plus d'information revoir le webinaire :

6.2.3 Les titres de participation et la market place

Afin que les instances puissent faire les demandes de titre de participation, il est obligatoire d'ouvrir la market place. Le comité a les mêmes obligations que les clubs.

TITRE 7 | Rapport financier

7.1 Rapport Trésorier

Le budget 2020-2021 est présenté par le trésorier et se présente par la présentation du compte de résultat puis du bilan

7.2 COMPTES DÉFINITIFS 2020/2021

Le résultat s'établit à un bénéfice de 277.78€.

Il est marqué par un année « neutre », où du fait de la situation sanitaire, nous avons été obligés de supprimer tous les évènements habituels (championnats, inter-clubs, stages). Néanmoins, la COVID ne doit pas nous faire oublier, que nous avons eu un problème de gouvernance, qui s'est traduit par une absence de président entre octobre 2020 et avril 2021.

Comptablement parlant, peu d'élément significatif, si ce n'est la subvention (800€) versée pour aider à la progression de Nathan Bouillot qui « performe » en pôle espoir.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

7.3 BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022

Le résultat prévisionnel serait une perte de -3086€.

L'arrivée de Mathieu en tant que président intérimaire a permis d'insuffler un programme avec de nouvelles orientations.

Globalement il s'agit d'un programme de relance du badminton dans l'Yonne, qui nous a semblé l'urgence de l'année à venir.

Plusieurs idées novatrices : action vers le public féminin, rencontres adultes afin d'attirer de nouveaux adhérents, encouragement aux bénévoles, ces 3 éléments ayant fait l'objet de demandes de subventions à l'ANS qui ont été refusées. Néanmoins certains coûts ont été conservés afin de lancer ces idées. Seule a été retenue la journée portes-ouvertes, pour laquelle la subvention a été versée. Ces éléments font peser sur notre budget une charge de l'ordre de 4000€.

En complément du programme de relance, le timbre CODEP sera remboursé aux anciens adhérents renouvelant leurs licences. Manque à gagner d'environ 1200€ par rapport à un budget habituel.

Il est évident que ces orientations ne pourront porter leurs fruits, que si les clubs s'emparent pleinement de ces sujets. Le succès de ces idées ne dépend que de vous.

Pour en terminer, afin de ne pas trop grever le résultat à venir, des dispositions ont été prises : rehaussement des inscriptions aux ICD et demandes de participation aux : stages jeunes, promobad, CDJ.

3 remarques personnelles :

D'abord, j'espère que de nouveaux membres viendront intégrer le CA, celui-ci ne permettant pas de lancer toutes les idées faute de « bras ». Le sondage quant au rôle du CODEP lancé pendant cette saison, et la quasi absence de réponses individuelles, permet de mesurer le peu d'intérêt porté quant à cette structure dans ce département ... et pourtant ...

J'espère également que le problème de gouvernance de 2020 sera résolu et permettra un travail plus serein entre les membres du CA ...

Enfin, j'attire votre attention à vous, compétiteurs, sur un sujet sur lequel vous avez déjà été alertés plusieurs fois, notamment par Yan : celui du déficit des officiels techniques, et notamment des JA. Si le manque d'officiels va finir par grever les budgets de vos clubs et de vos tournois, il va également peser fortement sur celui de votre CODEP : dans les années à venir, des choix vont devoir être faits, entre par exemple, une augmentation très forte des tarifs d'inscriptions pour les CY ou les ICD, ou bien, une annulation pure et simple de certains évènements.

Le trésorier transmet les comptes papier à l'assemblée pour qu'elle en prenne connaissance.

Alain FENET précise que les comptes lui ont été transmis que depuis 2 jours et qu'il est compliqué d'en faire l'analyse quand on n'est pas du domaine de la comptabilité.

Le secrétaire l'informe qu'il lui ont été transmis par le trésorier le 25 août et qu'ils ont été mis en ligne dès leur réception.

Au budget prévisionnel, une avance de 700 € est destinée à former des JA.

7.3.1 Précisions

Le Président informe que la subvention négative de 700 € du conseil départemental est liée à une provision sur une subvention supposée de 2018-2019.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

7.4 Approbation des comptes

Le Président propose de mettre au vote l'approbation des comptes 2020-2021

Résolution n°5 : Vote de l'approbation des comptes 2020-2021

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7.3 Quitus au trésorier 2021-2022

Le comité n'a pas de commissaire au compte, ainsi après avoir contrôlé la régularité de la gestion de l'association, le président de séance demande à l'assemblée générale de donner ou non son quitus au trésorier.

C'est-à-dire reconnaître que la gestion et la tenue de la comptabilité ont été faites correctement.

Résolution n°6 : Quitus au trésorier

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

L'assemblée générale à donner quitus au trésorier à l'unanimité.

TITRE 8 | Projet saison 2021-2022

8.1 Commission Officiel Technique

Présentation en même temps que le budget prévisionnel et sera mis en ligne sur le site

8.2 Commission Compétition

Présentation en même temps que le budget prévisionnel et sera mis en ligne sur le site

8.3 Commission Jeunes et accès au haut niveau

Présentation en même temps que le budget prévisionnel et sera mis en ligne sur le site

8.4 Commission Communication

Présentation en même temps que le budget prévisionnel et sera mis en ligne sur le site

8.5 Commission Développement

8.5.1 RGPD

Le RGPD est une action de travail quotidienne et nécessite l'engagement de tous.

De nombreuses chose ont été mises en place permettant la conformité

Présentation en même temps que le budget prévisionnel et sera mis en ligne sur le site

8.6 Commission Formation

Présentation en même temps que le budget prévisionnel et sera mis en ligne sur le site

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

8.7 Question sur les rapports

Présentation en même temps que le budget prévisionnel et sera mis en ligne sur le site

8.8 Approbation des projets des commissions

Le président de séance propose de mettre au vote les rapports des commissions.

Résolution n°7 : Vote sur l'approbation des projets des commissions

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Les rapports de commissions sont votés à l'unanimité.

TITRE 9 | Budget prévisionnel 2021-2022

9.1 Présentation Budget prévisionnel 2021-2022

Mathieu CLÉMENT présente le budget prévisionnel qui se base sur une projection des actions envisagées par les commissions qui a été approuvé par le CA et devra être approuvé par l'assemblée générale.

Cette saison , elle tient compte de la période de la COVID 19

- Public féminin avec parrainage pour les primo-licenciés pour réduire le coût d'adhésion.
- Rencontre adulte de type promobad entre 3 et 4 sous forme de match à la mêlé
- Journée du bénévolat du comité avec un thème, repas, puis jeux.
- Frais de Juge Arbitre et frais de formation
- Dédommagement de 2€ jusqu'au 31-12-2021

Le budget sera en déficit de plus de 3000 €

9.2 Approbation du budget prévisionnel 2021-2022

Le président de séance propose à l'assemblée générale de voter le budget prévisionnel

Résolution n°8 : Vote sur l'approbation du budget prévisionnel 2021-2022

Nombre de votants : 11 - Nombre de personnes ayant voté : 11

Votants -> Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le budget prévisionnel 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

TITRE 10 | Elections

10.1 Election nouveaux membres au comité d'administration du Codep 89

10.1.1 Rappel de la composition

Conformément à l'article 10, le comité d'administration est composé de 8 membres à minima mais n'a pas de maximum. Ainsi les licenciés du Codep 89 à jour de leur licence peuvent se présenter pour intégrer le CA.

La composition étant composée de 40% de sièges pour les personnes de chaque sexe.

Ne sont élu que les membres ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

10.1.2 Appel à candidature

Le secrétaire a transmis un appel à candidature afin de connaître les volontaires et de les inviter à l'Ag afin que chacun puisse se présenter.

Il est demandé à l'assemblée s'il y a des candidats : **Aucune candidature n'est proposée.** Jérôme demande s'il est possible d'être bénévole sans être élu. La réponse a été positive. Le secrétaire reviendra vers lui afin de lui demander sur quel secteur il désire aider.

10.1.3 Présentation du(es) candidat(es)

Pas de candidat donc pas de présentation nécessaire.

10.1.3.1 Médecin départemental

Aucun médecin ne s'est proposé, le poste est donc vacant. Le secrétaire demande la possibilité de supprimer ce poste

M COUVINEAU qui précise que l'on ne peut pas supprimer ce point mais que le fait que le poste soit vacant ne pose pas de problème.

10.3 Election des représentants du comité à l'AG de la ligue

Mathieu CLÉMENT demande à l'assemblée quels sont les candidats pour représenter le comité à l'AG de la ligue sachant que nous avons 6 personnes possibles.

10.3.1 Rappel des statuts de la FFBAD

Vu l'article 1.7.5, les représentants des comités sont élus pour "**un an**" au scrutin majoritaire à deux tours.

Le comité 89 se situe dans le barème suivants :

- de 101 à 500 licenciés : 6 représentants au total

Ps : des suppléants peuvent être nommés afin de remplacer les indisponibles ou ceux démissionnant.

10.3.2 Appel à candidature

Jérôme DELIGAND demande s'il est possible d'être candidat et de ne pas être présent ou disponible lors de l'AG ?

Le secrétaire informe que les votes définissent un ordre des candidats élus et si il y a des suppléants se seront eux qui remplaceront les indisponibles.

10.3.3 Vote à bulletin secret des représentants du comité à l'AG de la ligue

Tableau des candidats par ordre de vote à la majorité à deux tours, parmi les suffrages exprimés.

Ps : aucune contrainte sur le premier tour n'est défini pour se maintenir.

Mathieu CLÉMENT demande à l'assemblée quels sont les candidats pour représenter le comité à l'Ag de la ligue.

Les candidats sont : Mathieu CLEMENT, Yan CORVELLEC, Jérôme DELIGAND. Emilie FAURE, Alain FENET, Jean Michel PIERRELEE. (6 candidats)

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

Sophie TARTARIN du club de Joigny ayant des problèmes de connexion ne peut prendre part au vote par voie électronique. Elle en a été informée.

Résolution n°10 : Votes pour les représentants du comité 89 à la ligue
Nombre de suffrage : 10 - Nombre de suffrage exprimé : 10

Mathieu CLEMENT **Votants -> 100% - Abstentions : 0% - Blanc : 0 %**

Yan CORVELLEC **Votants -> 100% - Abstentions : 0% - Blanc : 0 %**

Jérôme DELIGAND **Votants -> 100% - Abstentions : 0% - Blanc : 0 %**

Emilie FAURE **Votants -> 100% - Abstentions : 0% - Blanc : 0 %**

Alain FENET **Votants -> 100% - Abstentions : 0% - Blanc : 0%**

Jean Michel PIERRELEE **Votants -> 100% - Abstentions : 0% - Blanc : 0%**

Les 6 candidats ont été élus à l'unanimité et aucun suppléant n'est enregistré.

10.4 Election du Président du Comité de Badminton de l'Yonne

Le comité d'administration s'est réuni le 30 avril 2021 et a voté à bulletin secret la résolution 4 en point 2.2.3.3 la proposition de Mathieu CLÉMENT au poste de président pour l'AG du 27 août 2021 qu'il a tenu provisoirement.

Rappel article 15 des statuts : le président est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs.

Sophie TARTARIN du club de Joigny ayant des problèmes de connexion ne peut prendre part au vote par voie électronique. Elle en a été informée.

Résolution n°10 : Votes pour Mathieu CLÉMENT au poste de président

Nombre de suffrage : 10 - Nombre de suffrage exprimé : 10

Votants -> 100% - Abstentions : 0% - Blanc : 0 %

Mathieu CLÉMENT est élu Président à l'unanimité des suffrages exprimés et des bulletins blancs.

TITRE 11 | Tarifs saison 2021-2022

11.1 Rappel de tarifs affiliations et licences

Chaque année l'assemblée doit voter différents tarifs permettant le fonctionnement du comité et des actions des commissions.

11.2 Tarifs affiliations

11.2.1 Rappel de la composition saison 2020-2021

<u>Description</u>	<u>2019-2020</u>	<u>2020-2021</u>
Codep Timbre Affiliation	16.00 €	16.00 €
Licence Adulte	2.00 €	2.00 €
Licence Jeune	2.00 €	2.00 €
Licence Jeune Minibad	1.00 €	1.00 €

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

Licence Estivale Adulte : Part Comité	10.00 €	0.00 €
Licence Estivale Jeune : Part Comité	8.00 €	0.00 €
Licence Estivale MiniBad : Part Comité	4.00 €	0.00 €
Titre Été Adulte : Part Comité	4.00 €	4.00 €
Titre Été Jeune : Part Comité	4.00 €	4.00 €
Titre Été Minibad : Part Comité	2.00 €	2.00 €

11.2.2 Proposition des tarifs saison 2021-2022

<u>Description</u>	<u>2021-2022</u>
Codep Timbre Affiliation	16.00 €
Licence Adulte	2.00 €
Licence Jeune	2.00 €
Licence Jeune Minibad	1.00 €
Licence Estivale Adulte : Part Comité	10.00 €
Licence Estivale Jeune : Part Comité	8.00 €
Licence Estivale MiniBad : Part Comité	4.00 €
Titre Été Adulte : Part Comité	4.00 €
Titre Été Jeune : Part Comité	4.00 €
Titre Été Minibad : Part Comité	2.00 €

11.2.3 Vote des tarifs 2021-2022

Mathieu CLÉMENT explique le problème du vote vis à vis de nos statuts et de l'obligation d'indiquer les tarifs pour l'affiliations des clubs auprès de la FFBAD.

Le secrétaire précise que nous avons dû indiquer les tarifs de la saison passée et que nos statuts devront être modifiés afin qu'ils ne soient pas en conflit de calendrier avec ceux de la fédération et de la ligue.

Résolution n°10 : Vote sur les tarifs affiliations et licences

L'assemblée générale n'a pas eu à voter les tarifs des affiliations et licences 2021-2022.

11.3 Vote sur des prestations Codep 89

11.3.1 Rappel des prestations fournies par le comité 89

Le Président explique les changements des tarifs liés notamment aux projets présentés précédemment.

Le secrétaire présente **l'exemple** des tarifs qui sera voté au CA et sera mis en ligne sur le site du comité.

11.3.2 Exemple de la grille tarifaire

[Lien d'accès au tableau](#)

TITRE 12 | Divers

12.1 Questions diverses

Sandrine MANIQUET informe qu'elle est très déçue que nous ne mettions pas en place les championnats de l'Yonne pour la saison en cours alors que le calendrier nous le permet.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O. : 26.09.1998 n° agrément : 10466

Aucune autre question n'est enregistré et n'a été remonté au secrétaire

12.2 Parole aux invités

12.2.1 Président/Représentant de la ligue BOFC

Emilie a la parole et expose le projet d'un déplacement de masse gratuit sur un évènement.
Les championnats de BOFC

Parole est donnée à Axel LESAGE qui évoque le plan de relance avec les différentes actions et le Kit clé en main. Il répond aux questions posées dont la procédure et les démarches.

12.2.2 Président/Représentant de la FFBAD

Le représentant de la fédération remercie le président de l'invitation et relève la bonne ambiance qu'il a pu écouter lors de la visio.

12.3 Fin d'AG

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, le président de séance ferme la séance à 22:49

L'ordre du jour est signé par le Secrétaire et par le Président

Le 02-09-2021 à DARVAULT

Le secrétaire
Yan CORVELLEC

Le président
Mathieu CLÉMENT